



TOP
DETECTION DEPARTEMENTAL
2024/2025

CHANGEMENT DE DATE :
Dimanche 15 décembre 2024

à LESCAR

REGLEMENT 2024/2025

RESPONSABLE DE LA COMPETITION :

Christophe BLANCHE
CDST TT 64
06 84 01 45 74
c.blanche.cdst64@orange.fr

DATE DE L'EPREUVE :

Dimanche 15 décembre 2024

DATE DE CLOTURE DES ENGAGEMENTS :

Vendredi 6 décembre 2024

LIEU DE L'EPREUVE :

Complexe sportif Paul Fort, rue du Taa 64230 LESCAR

JUGE-ARBITRE DE L'EPREUVE :

J.A. en responsabilité auprès du Comité TT 64

HORAIRES DE L'EPREUVE :

8H30	Ouverture salle.
9H00/9H15	Pointage des participants garçons et filles.
9H30	Début des poules.
13H30/14h00	Fin de l'épreuve avec remise des récompenses

En cas d'absence, le forfait sera prononcé 15 mm après l'horaire de début des poules.

TARIF DES INSCRIPTIONS :

7 € / participant

REGLEMENT 2024/2025

Article 1 - Conditions de participation :

Le Top de détection Départemental est une compétition réservée aux enfants des catégories :

- **Poussin = 2016 et +**
- **Benjamin 1 = 2015**
- **Benjamin 2 = 2014**

Filles et Garçons licenciés(ées) compétition ou loisir

Article 2 - Inscription :

Le droit d'inscription par joueur(se) qui est fixé à **7 Euros** fera l'objet d'une facturation vers les clubs (*pas de paiement sur place*)

Les inscriptions (feuille d'engagement **support .xls**) doivent être adressées

par **MAIL** c.blanche.cd64@orange.fr au plus tard :

Vendredi 6 décembre 2024

Article 3 - Déroulement sportif :

L'épreuve sera organisée par poules et tableau avec un classement intégral si possible. En cas de manque de temps, le tableau sera en élimination directe.

Article 4 - Durée des parties :



Les parties se dérouleront au meilleur des 3 manches (2 manches gagnantes) pour les matchs de poules et jusqu'au ¼ de finale.



Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches (3 manches gagnantes) pour les ½ finale et finales.

Le règlement sportif en vigueur est celui instauré par la FFTT saison 24/25.

Article 5 – Sélections Top Régional :

L'épreuve régionale aura lieu le 24 et 25 mai 2025 à Angoulême (16)

Les vainqueurs des catégories suivantes pourront y participer :

- **Garçons** : 2015, 2016 et +
- **Filles** : 2014, 2015, 2016 et +

Article 6 - Récompenses :

Des récompenses individuelles seront offertes aux participants/tes de chaque tableau.

L'association qui aura le plus de participants gagnera un lot de balles

d'entraînement. En cas d'égalité, le plus jeune participant présent fera office de départage.